

N°2022-D38/A

OBJET :
Ouverture de crédits
avant vote du BP 2023
Secteur Normal

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

Le 16 novembre à 17h30

Le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Base de Plein Air et de Loisirs de l'Étang de Saint-Quentin en Yvelines dite « île de loisirs » sous la présidence de Monsieur José CACHIN.

Etaient présents :

Mesdames Anne CAPIAUX - Chantal CARDELEC - Sylvie PIGANEAU - Sandrine GRANDGAMBE
(suppléante)

Monsieur José CACHIN

Etaient absents excusés :

Madame Colette GERGEN

Messieurs Nicolas DAINVILLE - Bertrand COQUARD - Othman NASROU - Ali RABEH

Ont donné pouvoir :

Monsieur NASROU à Madame PIGANEAU

Vu l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales portant autorisation donnée à l'exécutif par l'organe délibérant pour engager, liquider et mandater, jusqu'à l'adoption du budget, les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ;

Considérant que le budget primitif 2023 ne sera pas adopté avant le 1er Janvier 2023 ;

Considérant qu'il convient de permettre la réalisation de travaux ayant déjà fait l'objet de décisions favorables ou être en mesure de faire face à des dépenses d'investissements nécessaires au bon fonctionnement du Syndicat ;

Mbres en exercice : 9
Quorum : 5
Présents : 5
Pouvoir : 1
Suffrages exprimés : 5

LE COMITE SYNDICAL

APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité des suffrages exprimés,

DECIDE d'ouvrir par anticipation du Budget Primitif 2023, les crédits d'investissement pour le Budget Secteur Normal, selon la répartition figurant en annexe ;

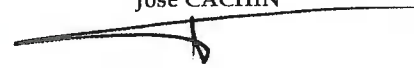
Vote pour : 5
Vote contre : 0
Ne prend pas part au vote : 1

S'ENGAGE à reprendre ces crédits ouverts par anticipation lors de l'adoption du budget primitif - Secteur Normal - 2023.

Fait à Trappes-en-Yvelines,
le 16 novembre 2022



Le Président du Syndicat Mixte
José CACHIN



BUDGET SECTEUR NORMAL
OUVERTURE DE CREDITS PAR ANTICIPATION DU BUDGET PRIMITIF
EXERCICE 2023
ANNEXE DELIBERATION 2022-D-38/A - BSN

CHAPITRE	COMPTE	BUDGET 2022			Plafond	Exercice 2023
		Budget 2022	Dont reports	Budget hors reports	25%	Crédits par anticipation
20	20 - Immobilisations incorporelles	279 975,64	8 160,00	271 815,64	67 953,91	50 000,00
20	2031 - Frais d'études	279 975,64	8 160,00	271 815,64	67 953,91	50 000,00
21	21 - Immobilisations corporelles	293 512,98	845,00	292 667,98	73 166,99	120 000,00
21	2135 - Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	21571 - Matériel roulant - Voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	175 000,00	0,00	175 000,00	43 750,00	45 000,00
21	2182 - Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
21	2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
21	2184 - Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	2188 - Autres immobilisations corporelles	112 251,04	845,00	111 406,04	27 851,51	25 000,00
21	2128 - Autres agencements et aménagements de terrains	6 261,94	0,00	6 261,94	1 565,48	
23	23 - Immobilisations en cours	1 871 357,00	140 664,72	1 730 692,28	432 673,06	400 000,00
23	2312 - Agencements et aménagements de terrains	107 079,80	56 916,00	50 163,80	12 540,95	10 000,00
23	2313 - Constructions	137 160,79	5 712,12	131 448,67	32 862,16	90 000,00
23	2315 - Installations, matériel et outillage techniques	1 627 116,41	78 036,60	1 549 079,81	387 269,95	300 000,00
	TOTAL	2 444 845,62	149 669,72	2 295 175,90	573 793,96	570 000,00